



# CFA

Estuaire

## BTS GPME Gestion de la PME

Le **BTS Gestion de la PME** forme aux techniques de gestion et de pérennisation de l'entreprise. L'assistant de gestion maîtrise la relation clients (élaboration de devis, suivi des commandes, relances), la relation fournisseurs, le suivi comptable, l'accompagnement RH, la gestion administrative (accueil, rédaction de courriers et documents), la communication de l'entreprise. Polyvalent, l'assistant de gestion a une vision globale de l'activité, de l'environnement et de la culture de l'entreprise.

### FORMATION :

**Durée de la formation :** 2 ans  
700 heures de formation en CFA

**Rythme alternance :** (35h/hebdo)  
2 jours par semaine au CFA (14h/hebdo)  
3 jours en entreprise (21h/hebdo)

**Calendrier des cours :** de septembre à juillet

- Congés payés selon code du travail
- Mobilité internationale possible
- Aménagement du parcours de formation possible notamment pour les apprentis reconnus travailleur handicapé
- Mixité des cours possible selon les effectifs

### TYPES D'ENTREPRISES :

Entreprises de moins de 250 salariés

### PROGRAMME DE FORMATION :

#### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Culture générale et expression
- Culture économique, juridique et managériale
- Langue vivante 1 : anglais
- Option langue vivante 2 : espagnol
- Option langue vivante 3 : initiation mandarin

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Participer à la gestion des risques de la PME
- Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME
- Accès aux ressources informatiques
- Option : Entreprenariat

### CAPACITE D'ACCUEIL : 20 places

Entrée possible en formation sous statut de stagiaire de la formation professionnelle 3 mois avant la signature du contrat, sous réserve de validation par le CFA

### COUT DE LA FORMATION :

- Formation gratuite pour l'apprenti(e)
- Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

### AIDES ANNEXES :

- **Aide à la prise en charge du coût du repas par l'OPCO de l'entreprise** (dans la limite de 3 € par repas)
- **Accès au CFA possible en bus** (transport scolaire mis en place par la Communauté de communes de l'Estuaire)
- Aide et accompagnement social
- Accès Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

### A L'ISSUE DE LA FORMATION :

#### ▶ Débouchés professionnels :

- Assistant de gestion
- Assistant commercial
- Assistant de direction
- Secrétaire de direction
- Assistant de manager
- Secrétaire comptable

#### ▶ Création ou reprise d'entreprise

#### ▶ Poursuite de formation possible :

- Licences ou licences professionnelles (gestion / commerce et distribution / management des organisations / droit, économie et gestion commerciale)
- DEES en administration et gestion des entreprises
- Bachelor en école de commerce

### MODALITÉ DE VALIDATION DU DIPLÔME :

Contrôle ponctuel

### NOUVEAU DIPLÔME

Le CFA propose un accompagnement à la recherche de contrat d'apprentissage. Inscrivez-vous au 05 57 42 66 22 !

## ADMISSION :

### ► Conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 29 ans à la signature du contrat
- Avoir obtenu un baccalauréat

### ► Modalités de recrutement :

- Dépôt dossier de candidature **complet**
- Tests de positionnement validés
- Entretien individuel
- Participation au parcours d'accompagnement à la recherche de contrat (optionnel)

### ► Prérequis et aptitudes :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat
- Compétences relationnelles et rédactionnelles
- Capacités d'organisation et de travail en autonomie
- Sens des responsabilités
- Intérêt pour la gestion administrative et comptable
- Intérêt pour le management, la stratégie marketing et commerciale
- Réactivité, capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à adopter des comportements et codes professionnels (ponctualité, respect, honnêteté)
- Disponibilité

## RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI:

Le salaire minimum légal de l'apprenti en pourcentage du SMIC

	- 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25ans	+ 26ans
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%	100%
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%	100%
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%	100%

**Attention :** Si vous avez déjà réalisé une formation en apprentissage, rapprochez-vous du CFA pour connaître votre niveau de rémunération

## AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

### ► Faites votre simulation :

[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/gc\\_5504/simulateur-employeur](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur)

- Non prise en compte des apprentis dans les effectifs
- Les rémunérations des apprentis bénéficient de la réduction générale de cotisations renforcée depuis le 1er janvier 2019
- L'exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé est maintenue dans la limite de 79 % du Smic (soit 1 202€)
- Aide complémentaire en cas d'embauche d'un apprenti reconnu travailleur handicapé. Le montant de l'aide est de 3 000€

**Centre de Formation Multimétiers**

3 le grand verger - 33860 Reignac - Tél. : 05 57 42 66 22

[www.cfm-haute-gironde.fr](http://www.cfm-haute-gironde.fr)

